

# JESUS DEMEURE AVEC NOUS

Quand ils approchèrent du village où ils se rendaient, Jésus fit semblant d'aller plus loin. Mais ils s'efforcèrent de le retenir : "Reste avec nous, car le soir approche et déjà le jour baisse." Il entra donc pour rester avec eux. Quand il fut à table avec eux, ayant pris le pain, il prononça la bénédiction et, l'ayant rompu, il le leur donna. Alors leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent, mais il disparut à leurs regards. Ils se dirent l'un à l'autre : "Notre cœur n'était-il pas brûlant en nous, tandis qu'il nous parlait sur la route et nous ouvrait les Écritures ?" (Lc 24,28-32).

## Une Église diocésaine qui célèbre, se ressource, vit la communion et fait corps

**Le chemin d'Emmaüs est fini**, les disciples sont arrivés, ils demandent à Jésus de rester avec eux. Et Jésus leur obéit, il entre avec eux pour se mettre à table. Alors ils le reconnaissent à la fraction du pain, leurs yeux s'ouvrent. C'est le temps de la **célébration**. Auprès de Jésus, les disciples vivent un véritable **ressourcement**. Avec Jésus, ils forment déjà une petite communauté, ils sont en communion, **ils font corps**. Par la suite, les premiers chrétiens seront toujours fidèles à la fraction du pain et aux prières (cf. Ac 2,42).

**Nous le croyons**, l'eucharistie est un acte du Christ qui se rend réellement présent à ses disciples, à son Église. C'est comme le sceau d'appartenance à la communauté chrétienne. Le Christ nous entraîne dans une vie de gratitude, une vie eucharistique. Il nous invite à être des artisans de paix et de communion, comme il l'a demandé à son Père avant de mourir : "Qu'ils deviennent ainsi parfaitement un, afin que le monde sache que tu m'as envoyé, et que tu les as aimés comme tu m'as aimé" (Jn 17,23). Les ministres ordonnés – évêques, prêtres et diacres – sont au service de la communion entre tous.

Dans nos existences bousculées, nous avons besoin de nous mettre à l'écart, de temps en temps, pour reprendre souffle. Nous avons aussi besoin de nous retrouver avec d'autres chrétiens pour progresser dans la foi. Dans les rencontres et les événements que nous vivons, Dieu veut nous parler : sa Parole, reçue dans le silence ou partagée en équipe, peut éclairer nos choix et nos décisions.

**Catholiques du diocèse d'Angers**, des communautés monastiques nous offrent un espace de silence et de prière. Des lieux de pèlerinage et de ressourcement sont à notre disposition. Depuis le concile Vatican II, dimanche après dimanche, des équipes liturgiques préparent avec soin les célébrations de nos paroisses. À la suite du synode diocésain de 2007 sont nées des "fraternités paroissiales" qui répondent au besoin de faire corps entre nous. Nous sommes invités à intensifier et à promouvoir tout ce qui peut renouveler notre vie et notre communion dans l'Esprit.

## CÉLÉBRER

---

### Décision 17

#### Approfondir le sens du dimanche et de la messe dominicale

En s'appuyant sur un document de référence tel que Les rassemblements dominicaux - Pistes pour un discernement <sup>11</sup>, valoriser et déployer le sens du dimanche et du rassemblement eucharistique dominical, à partir des quatre pistes suivantes :

- le dimanche, jour donné pour célébrer ;
- le dimanche, jour de l'eucharistie ;
- le dimanche, jour habituel du rassemblement ecclésial ;
- le dimanche, jour de l'initiation chrétienne.

Proposer une catéchèse sur ce que signifie "vivre selon le dimanche" <sup>12</sup> à destination des familles, parents et enfants, à l'occasion des "dimanches autrement" ou des "messes des familles".

### Décision 18

#### Privilegier et mettre en valeur le rassemblement eucharistique du dimanche

Confier régulièrement l'animation de l'eucharistie dominicale aux jeunes confirmands ou confirmés, ainsi qu'à de jeunes parents, à de jeunes familles.

Instaurer, par paroisse et pour chaque grand temps liturgique (Avent, Noël, carême, semaine sainte, temps pascal), une soirée conduite par le curé, pour la préparation globale des différentes célébrations, en lien avec les équipes liturgiques existantes.

Confier régulièrement la rédaction des intentions de prière universelle à différents groupes présents sur la paroisse, aux communautés ecclésiales de base, aux diacres, etc.

En veillant à l'accueil des différentes sensibilités, inviter les mouvements, si leur temps fort est organisé un dimanche, à participer de manière active à la messe paroissiale la plus proche.

## SE RESSOURCER

---

### Décision 19

#### Créer, au niveau diocésain, un pôle "vie spirituelle"

Confier au service "Formation permanente" la création d'un pôle "vie spirituelle". Ses objectifs sont :

- Stimuler le désir de nourrir sa vie spirituelle.
- Faire connaître la diversité des propositions (prière, ressourcement, retraite, jeûne) qui existent pour soutenir la vie spirituelle, dans les paroisses, les communautés religieuses, les communautés nouvelles, les mouvements, les sanctuaires, les pèlerinages.
- Promouvoir l'accompagnement spirituel personnel. Pour cela, soutenir l'appel et la formation d'accompagnateurs spirituels. Les inviter à relire leur pratique.
- Favoriser des temps de relecture personnelle ou en équipe. Faire connaître les différents moyens utilisés dans les mouvements ou les communautés. Rédiger des fiches pratiques avec des repères bibliques et théologiques, hérités de la tradition spirituelle de l'Église.

### Décision 20

#### Valoriser l'accueil spirituel

Confier à quelques lieux du diocèse une mission d'accueil spirituel visible et repérable comme par exemple la chapelle Notre-Dame-de-Pitié à la cathédrale, les églises Notre-Dame de Cholet et Saint-Pierre de Saumur, le sanctuaire Notre-Dame de Béhuard, etc. Les communautés présentes en ces lieux veilleront à :

- Prévoir régulièrement la célébration de l'eucharistie et de la liturgie des Heures, ainsi que des temps d'adoration eucharistique.
- Favoriser des permanences quotidiennes avec un prêtre pour un dialogue ponctuel ou pour la célébration du sacrement de la réconciliation et de la pénitence.

Mettre en place des équipes d'accueil dans certaines églises où les visiteurs sont nombreux.

### Décision 21

#### Vivre un temps de ressourcement dans une abbaye

Encourager les chrétiens de tous âges à faire l'expérience d'un temps de ressourcement (24 h ou plus) dans une abbaye, une communauté religieuse ou un sanctuaire, en Anjou ou ailleurs. Penser à y inviter également les catéchumènes, les néophytes et les "recommençants".

## VIVRE UNE "COMMUNION MISSIONNAIRE" <sup>13</sup>

---

### Décision 22

#### Faire découvrir aux familles chrétiennes qu'elles sont "Églises domestiques" <sup>14</sup>

Proposer un document à destination des familles chrétiennes présentant l'enseignement de l'Église sur la famille comme "Église domestique". Par la prière, le pardon, l'échange et les engagements de ses membres, la famille est appelée à rayonner de l'Évangile du Christ en permettant à chacun de grandir dans la vie, la foi et l'amour.

Ce document sera élaboré par le service "Formation permanente", en lien avec le service "Famille" et les mouvements familiaux.

### Décision 23

#### Renforcer le développement de "communautés ecclésiales de base" <sup>15</sup>

Au sein de chaque paroisse, sous l'impulsion du curé, des diacres, de l'EAP, faire émerger dans chaque village ou quartier une ou des communautés ecclésiales de base comme présence chrétienne de proximité. Ces équipes sont un lieu d'échange fraternel, d'accueil de la Parole de Dieu, de prière, de service du frère et de soutien pour chacun dans sa vie de disciple-missionnaire.

Avec l'EAP, suggérer à ces communautés ecclésiales de base des actions concrètes à mener dans le sens d'une première annonce à "toutes les périphéries". <sup>16</sup>

### Décision 24

#### Favoriser la fondation d'équipes de mouvements pour les jeunes adultes

Dans les parcours de préparation au sacrement du mariage ou du baptême d'un enfant, intégrer au moins une rencontre après la célébration du sacrement, pour en faire la relecture et pour évoquer l'éducation des enfants. Appeler couples et parents à participer à une vie d'équipe.

Proposer des temps de rencontre pour des personnes seules ou isolées. Les inviter à rejoindre une équipe de mouvement.

### Décision 25

#### Poursuivre l'expérience des visitations

Entre paroisses, mouvements, communautés religieuses, établissements catholiques d'enseignement, renouveler l'expérience des visitations vécues au cours de la démarche synodale. Animées par l'Esprit Saint, elles permettent de rendre grâce : Dieu agit au cœur des communautés quand elles accueillent sa Parole, une Parole qui les rend fécondes ! Elles offrent l'occasion d'être témoins des belles initiatives missionnaires vécues en chaque lieu, et renforcent le désir d'être, ensemble, des disciples-missionnaires.

## FAIRE CORPS

---

### Décision 26

#### Soutenir les laïcs en mission ecclésiale (LEME) et les membres des EAP

Veiller à ce que soit assurée pour chaque LEME une formation initiale sur la mission, l'animation pastorale et l'organisation du diocèse. Cette formation se poursuit tout au long de sa mission sur la foi, la Parole de Dieu, la prière, l'Église. Cette attention est portée par le vicaire ou le délégué épiscopal.

- Il veille à un accompagnement mensuel par le référent pastoral pour discerner, relire, prioriser les activités pastorales.
- De même, il est attentif à ce que le LEME ait des temps de partage et de prière réguliers avec des prêtres et d'autres laïcs exerçant une responsabilité pastorale, notamment au sein de l'EAP, ainsi que des temps réguliers de relecture pastorale à plusieurs LEME une fois par trimestre, organisés par les services diocésains.
- Il veille au ressourcement spirituel personnel de chaque LEME.

Le curé veillera à la formation et au ressourcement des membres de son EAP par des temps de recollection, de relecture pastorale, etc.

### Décision 27

#### Conforter la mission des diacres

Appeler les diacres à participer à la fondation et à l'accompagnement de communautés ecclésiales de base.

Les soutenir dans leur mission d'annonce de l'Évangile, du service du frère et de présence aux périphéries de la société, dans l'esprit de l'exhortation *Evangelii gaudium*, en témoignant de la vie et des aspirations des hommes dans les communautés chrétiennes et les célébrations.

Renforcer leur mission de présence et de soutien à toutes les familles, dans l'esprit de l'exhortation *Amoris laetitia* et selon les orientations diocésaines concernant la famille.

Promouvoir des rencontres régulières de partage et de prière avec les prêtres et les laïcs exerçant une responsabilité pastorale.

Encourager les diacres à consacrer du temps pour leur formation continue, en participant notamment aux propositions diocésaines et inter-diocésaines.

### Décision 28

#### Aider les prêtres à vivre ensemble leur mission

Favoriser l'unité du presbyterium, en réunissant plusieurs fois par an, à l'initiative de l'évêque, les prêtres en activité pour un temps de ressourcement, d'information, de formation et de fraternité. Par ailleurs, tous les prêtres sont invités à vivre un temps commun de quelques jours, une fois par an.

Encourager les prêtres à consacrer du temps pour leur formation continue, aux niveaux théologique, pastoral, homilétique, organisationnel et de l'animation des ressources humaines.

Inciter les prêtres volontaires à se constituer en "équipe pastorale" pour porter ensemble leurs missions et partager une vie de prière et de fraternité.

Donner la possibilité aux curés d'appeler un(e) assistant(e) paroissial(e), qui les aide dans l'exercice de leur charge pastorale, afin de coordonner les services pastoraux, planifier les événements paroissiaux, gérer les demandes sacramentelles, etc.

### [citations]

"S'il y a un moment de notre semaine où l'expression communautaire de la foi se réalise, c'est bien lors de nos rassemblements dominicaux... Ces rassemblements sont vitaux pour aller au cœur de la foi et pour être envoyés."

Mgr Delmas, Tous disciples-missionnaires, § 2

"Il faut se fier à Jésus et s'en remettre à lui pour marcher sur ses traces. Le pape François écrit : "La foi non seulement regarde vers Jésus mais regarde du point de vue de Jésus, avec ses yeux : elle est une participation à sa façon de voir." Le baptême fait de nous un être nouveau dans le Christ."

Mgr Delmas, Tous disciples-missionnaires, § 4

"C'est par la fraternité de ses membres que l'Église est appelée à rendre témoignage de son espérance dans le monde... A l'heure où les territoires évoluent, où l'individualisme s'accroît, où les rythmes s'accroissent, les fraternités paroissiales que j'ai impulsées relèvent le défi de la proximité."

Mgr Delmas, Tous disciples-missionnaires, § 7

### [notes]

11 Cf. Documents Épiscope, nos 9-10, 2011.

12 Mgr Delmas, Tous disciples-missionnaires, § 2.

13 Saint Jean-Paul II, Christi fideles laici, § 32.

14 Pape François, Amoris lætitia, § 290.

15 Le terme “communautés ecclésiales de base” est le nouveau nom des “fraternités paroissiales”.

16 Pape François, Evangelii gaudium, § 20.